Association des
psychothérapeutes psychanalytiques
du Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 29 septembre 2020 à 19 h par visioconférence.

Sont présents : M. Vincent Cardinal, Mme Mélanie Dixon, M. Étienne Le Marois et Mme Lysianne Touchette.

Sont absents : Mme Natalia Kolenskaia et Mme Isabelle St-Arnaud.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

En l'absence de *quorum* et considérant l'importance de confirmer dans leurs fonctions les nouveaux officiers de l'exécutif, monsieur Cardinal propose que les points 1 à 3 et une partie du point 8 du présent ordre du jour soient traités à la présente séance et que mesdames St-Arnaud et Kolenskaia exercent leur droit de vote par téléphone demain 30 septembre. Cette information sera versée au présent procès-verbal à titre d'ajout et approuvée lors d'une séance subséquente.

Les points 5 et suivants seront traités à cette date et à cette heure, à l'intérieur d'une « rencontre du comité exécutif » de nouveaux ordres du jour seront émis et les notes versées à un procès-verbal. Monsieur Cardinal demande l'avis des membres présents. Tous acceptent la recommandation.

- M. Étienne Le Marois propose l'orientation suggérée pour le déroulement de la réunion et de la rencontre, tel que recommandé et modifié à l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 août 2020

- Ce point est reporté à la prochaine réunion.

3. Nomination des officiers et bénévole

- Présidence : Monsieur Vincent Cardinal
- Vice-Président : *poste vacant (aucune proposition)
- Trésorerie : Madame Isabelle St-Arnaud
- Secrétariat : Madame Lysianne Touchette

- Journées cliniques : Madame Natalia Kolenskaia
- Séminaires : Monsieur Étienne Le Marois
- Réseaux sociaux et communications : Madame Mélanie Dixon

Mesdames St-Arnaud et Kolenskaia avaient manifesté antérieurement leurs intérêts pour la trésorerie et les Journées cliniques.

Ces postes étant comblés sans opposition, sur proposition de monsieur Étienne Le Marois, secondé par monsieur Vincent Cardinal, ces personnes sont déclarées élues.

*Monsieur Cardinal mentionne qu'après vérification auprès de mesdames St-Arnaud et Kolenskaia de leur intérêt pour ce poste et advenant qu'il demeure toujours vacant, qu'il communiquera avec monsieur Jeff Clayden afin de le solliciter.

30 septembre 2020 ** Consultation téléphonique par monsieur Vincent Cardinal*

Mme Isabelle St-Arnaud

Madame St-Arnaud approuve par texto les nominations et refuse le poste à la vice-présidence.

Mme Natalia Kolenskaia

Madame Kolenskaia approuve par courriel transmis vers les 10 h les nominations et refuse le poste à la vice-présidence.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.1 **Nomination d'un conseiller au comité exécutif**

À la demande de monsieur Cardinal, monsieur Louis-Paul Nolet, président sortant a généreusement accepté de siéger à l'exécutif à titre de conseiller, sans droit de vote.

Il est proposé par M. Étienne Le Marois secondé par M. Vincent Cardinal d'accepter la nomination de monsieur Nolet, à titre de conseiller, au sein de l'exécutif.

Mme Isabelle St-Arnaud

Madame St-Arnaud approuve par texto la nomination.

Mme Natalia Kolenskaia

Madame Kolenskaia approuve par courriel transmis vers les 10 h la nomination.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Signataires au compte Desjardins

Monsieur Cardinal mentionne que suite à des échanges avec madame St-Arnaud, ils ont convenu que 3 signataires au compte seraient souhaitables.

ATTENDU qu'un nouvel exécutif a été élu;
ATTENDU que 2 signatures sont nécessaires pour les transactions financières;
ATTENDU qu'un 3e signataire s'avère pertinent pour la gestion courante;
CONSIDÉRANT la nécessité de modifier le nombre et les noms des signataires désignés au compte bancaire;
Il est PROPOSÉ par monsieur Vincent Cardinal, SECONDÉ par monsieur Étienne Le Marois;
QUE le nom de monsieur Louis-Paul Nolet, président sortant soit retiré à titre de signataire;
QUE madame Isabelle St-Arnaud demeure signataire dans le cadre de son mandat;
QUE messieurs Vincent Cardinal, président et Étienne Le Marois, responsable des séminaires deviennent signataires au compte;
D'AUTORISER monsieur Vincent Cardinal à effectuer les démarches nécessaires auprès de l'institution financière concernée et de signer pour et au nom de l'APPQ tout document jugé nécessaire.

Mme Isabelle St-Arnaud

Madame St-Arnaud approuve par texto les changements de signataires.

Mme Natalia Kolenskaia

Madame Kolenskaia approuve par courriel transmis vers les 10 h les changements de signataires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Clôture de la séance

- La séance est levée à 20 h 15.

Lysianne Touchette
Secrétaire